

## **COMITE DE PILOTAGE PERCY-SCHNEIDER**

### **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17/03/2021**

---

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Percy-Schneider s'est tenue le mercredi 17 mars 2021 de 19h à 20h, en visio-conférence.

#### **1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

- Présentation plan vélo par Monsieur Lulin et Monsieur Dutreuil
- Vaccination
- Questions divers

#### **2. PARTICIPANTS**

- **Ville de Clamart**
  - Jacqueline Minassian, Adjointe de quartier, déléguée aux Grandes causes humanitaires, à la Coopération décentralisée, au Conseil de quartier Percy Schneider
  - Rachel Adil, Adjointe au maire, déléguée à la Démocratie Locale, à l'Égalité Femmes-Hommes, à la Maison de quartier et au Conseil de quartier du Petit Clamart
  - Service Démocratie locale - Communication
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**

#### **3. SUJETS**

Après une présentation de chacun des participants, Jacqueline Minassian donne quelques « règles » de bonnes pratiques pour le bon déroulement de ce copil en visio-conférence (micro, prise de parole, etc). Il est rappelé que l'ordre du jour a été construit en tenant compte des questions reçues préalablement.

##### **1- Présentation plan vélo par Monsieur Lulin et Monsieur Dutreuil**

- **Contexte**

Des réflexions ont été engagées par la Commune et le Territoire pour élaborer le plan vélo. L'Amicale Schneider Galliera, en lien avec Monsieur Lulin membre du comité de pilotage, a proposé de mener une consultation sur le quartier, en particulier pour les enfants allant au collège Rabelais à Meudon (Carte scolaire), mais aussi afin d'appréhender la façon de se rendre dans les autres quartiers de la ville ou les villes limitrophes au quartier Percy-Schneider. L'objectif, accompagner la réflexion afin d'améliorer et sécuriser l'usage des mobilités douces.

- **Modalités de l'enquête :**

L'Amicale Schneider Galliera a diffusé le 24/01/2021 un questionnaire à 70 familles du quartier, membres de l'amicale. Le questionnaire a été construit avec des questions ouvertes pour analyser les usages : vélo loisirs, courses quotidiennes, trajets travail et trajets scolaires vers collège Rabelais à Meudon. La vingtaine de réponses reçues ont permis de recueillir des informations sur les habitudes

des résidents, les freins à l'usage du vélo, les problèmes rencontrés ; ainsi que de faire remonter des suggestions sur les aménagements des voies.

- **En conclusion :**

- Un intérêt réel pour le vélo, mais une pratique limitée car la sécurité est insuffisante
- Une zone critique : Av Schneider, avec la nécessité d'y organiser la circulation des vélos pour les sécuriser, mais aussi d'apporter un point de vigilance à l'éclairage public qui est insuffisant dès que les arbres ont des feuilles
- La rue Brignole Galliera à « pacifier » en zone de rencontre voitures/vélos/piétons en profitant de l'opportunité de la réfection programmée en 2021
- La voie empierrée entre Clamart et Meudon : un entretien notamment, de la végétation, s'impose à minima pour une voie commode et sécurisée
- Sur Meudon vers Rabelais proposer des aménagements pour les cyclistes dans la continuité de l'avenue de Schneider ainsi que créer une zone de rencontre (rue de Rushmoor)
- Sur Clamart mieux éduquer à la cohabitation en sécurité avec les cyclistes, les piétons (petites rues à double sens), aménager des voies vers sites clefs et y installer des racks vélo

Si on veut développer la pratique du vélo, c'est par des signaux visibles : marquages au sol, comportements éducatifs, équipements dans certaines zones en profitant des programmes de travaux pour mettre à niveau l'équipement routier.

Le territoire travaille actuellement sur le plan vélo, les conclusions de votre enquête leur seront transmises et vous aurez un retour de la part des services.

## **2. Vaccination**

5 nouveaux centres de vaccination ont ouvert dans le département dont 3 dans le sud. Ils s'ajoutent aux 13 centres déjà implantés et sont situés à : Gennevilliers, Levallois-Perret, Bagneux, Malakoff (mutualisé avec Châtillon) et Antony (mutualisé avec Sceaux et Bourg-La-Reine).

- **Centre de vaccination**

Le centre de vaccination de Clamart est installé dans **la salle Hunebelle, place Jules Hunebelle**. Il est ouvert du lundi au samedi.

- **Quels sont les publics prioritaires à la vaccination ?**

Seront vaccinés prioritairement dans un premier temps les personnes de 75 ans et plus, les personnes ayant une pathologie (clairement identifiée par le médecin comme compatible avec la vaccination), ainsi que le personnel médical de plus de 50 ans.

Conformément aux directives gouvernementales annoncées début janvier 2021, les publics prioritaires sont précisément : les résidents des EHPAD et résidences seniors, le personnel soignant de plus de 50 ans, le personnel soignant de moins de 50 ans avec comorbidité, les aides à domicile, les résidents d'établissements spécialisés (IME...), les personnes de 75 ans et plus, les personnes ayant une pathologie, sur prescription médicale.

Concernant le centre de vaccination mis en place dans la salle des fêtes municipale, place Jules Hunebelle, seront vaccinés prioritairement dans un premier temps les personnes de 75 ans et plus, les personnes ayant une pathologie (clairement identifiée par le médecin comme compatible avec la vaccination), ainsi que le personnel médical de plus de 50 ans.

- **Comment puis-je prendre RDV ?**

-Vous pouvez vous inscrire auprès de notre plateforme téléphonique au 01 46 62 35 72 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

-À l'accueil Clamart & Vous, mairie de Clamart, place Maurice Gunsbourg.

- **Combien de Clamartois se sont fait vacciner au centre de vaccination de Clamart ?**

Les informations sont publiées régulièrement sur le site de la ville dans une page dédiée à la vaccination et accessible à partir de la page d'accueil.

### **3- Questions diverses :**

- **Point sur l'interface entre la mairie, le promoteur les Nouveaux Constructeurs et les riverains des rue de Verdun et rue des Monts, sur le projet des Vergers.**

La 3ème réunion avec la mairie, les riverains et le promoteur aura lieu le 30 mars prochain. Les plans modificatifs du permis de construire seront envoyés le 25 mars aux riverains.

Ce dossier est en cours d'instruction à l'urbanisme. L'une des étapes est la réunion du 30 mars.

- **Le promoteur avait indiqué qu'il n'y aurait pas de passage par la Villa des Monts. Au moment de la construction du rez-de-chaussée rue de Verdun, il apparaît que la construction n'est pas conforme au permis de construire communiqué par la Mairie. Nous sommes en attente du permis de construire modificatif. Et enfin, nous saluons le travail du service de l'urbanisme.**

Je vais faire remonter l'information à monsieur le Maire.

- **Difficulté à joindre le service Hygiène de la mairie**

Le poste est vacant depuis décembre 2020. Le recrutement est en cours. Nous reviendrons vers vous afin de vous communiquer les coordonnées du nouvel agent dès son arrivée.

- **J'aimerais connaître l'implantation des caméras de vidéo-surveillance dans le quartier ?**

Pour des questions de sécurité, il n'est pas possible de communiquer sur l'emplacement des caméras de vidéo protection. Il y a 11 caméras dans le quartier.

- **Qu'en est-il du projet d'enfouissement des lignes électriques et des lignes téléphoniques ?**

Le projet est en cours de construction à VSGP. Il n'est donc pas possible de communiquer dessus pour l'instant. Nous aurons plus information au mois de mai.

- **Quelles informations sur les travaux qui impacteront quartier ?**

Aucune pour le moment

- **Où en est le projet des anciennes serres ?**

Ce projet a été cédé à la SPLA en décembre dernier. Ils m'ont indiqué commencer à travailler dessus dans les semaines à venir, donc à ce stade il est trop tôt pour communiquer.

- **Fréquence des comités de pilotage ?**

Prochain en mai juin.

- **Y-aura-t-il une fête des voisins ?**

Pour le moment on ne peut pas répondre.

- **Question de signalétique : rue Edouard, et rue de la plâtrière. Confusion sur n° des habitations, erreurs récurrentes de livreurs. Est-il possible d'avoir une signalétique complémentaire.**

Nous allons faire remonter au service voirie.

En conclusion, Jacqueline Minassian remercie tous les participants pour leur présence. Le compte-rendu sera mis en ligne et disponible sur le site de la Ville.  
La séance est levée à 20h.